

**Dimanche 4 mars 2018 à 14h00**

Aux Trois Sets  
9 rue Waides des Dames  
4030 GRIVEGNEE

Reprise au challenge Vétérans

- 1) Les équipes seront composées de deux joueurs, joueuses ou mixtes vétérans, du même club ou de clubs différents.
- 2) Les rencontres se disputeront avec handicaps; soit deux simples, par tirage au sort, et, en cas d'égalité, un double. En phase finale, les autres rencontres que celles qualificatives pour la première place se joueront uniquement sur 1 double.
- 3) Les équipes seront réparties en groupes en fonction du classement cumulé des joueurs. Ces groupes joueront une compétition séparée, par poules, ensuite finales entre équipes classées à la même place s'il y a plusieurs poules.

Maximum de points autorisé pour les épreuves à deux : 30

NC=1 - E6=2 - E4=3 - E2=4 - E0=5 - D6=6 - D4=7 - D2=8 - D0=9

C6=10 - C4=11 - C2=12 - C0=13 - B6=14 - B4=15 - B2=16 - B0=17

- 4) Les poules seront formées en fonction du classement des joueurs.
- 5) Les inscriptions sont à envoyer pour le jeudi 1er mars au plus tard à Dominique Croes, 34 rue de Loncin - 4432 Alleur dominique.croes@teledisnet.be

**Le droit d'inscription est fixé à 5 Euros par joueur.**

- 6) Le juge-arbitre pourra prendre les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de la compétition.
- 7) Les rencontres se jouent en 3 sets gagnants de 11 points.
- 8) Les inscriptions peuvent se faire de manière individuelle, le juge arbitre composera ou complètera les paires.